



Extrait du registre des délibérations de la
commune de LANTILLAC

Département du MORBIHAN

Arrondissement de PONTIVY

Commune de LANTILLAC

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation : 16.09.2026

Date d'affichage : 16.09.2026

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal	11
En exercice :	11
Votants :	11

Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2026, le 24 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. Michel BERTHO, Maire.

Présents : BERTHO Michel, GILBERT Gwénaél, JICQUEL Rachel, BESNARD Sébastien, ALLAIN Killian, BLANCHARD Vanessa, LAUNAY Yannick, PIGNEUL Dominique, PRIGENT Amélie, ROBINO Nicolas, ROHEL Marina.

A été nommée secrétaire : Mme Amélie PRIGENT

DELIB 2026-66-07-03 Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil

Par délibération n°2026-19-03-06 du 21.03.2026, le Conseil municipal a décidé, conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, de déléguer au Maire un certain nombre de compétences dans le but d'assurer la simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu périodiquement au conseil des décisions pris par le Maire. Ces décisions sont les suivantes :

- **De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 4.000 € ;**

N° de la décision	Date de la décision	Objet de la décision
2026-02	03/09/2026	Devis supplémentaire travaux de voirie 2026 Montant = 2 396,10 € HT
2026-03	23/09/2026	Virement de crédits 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs = +50,00 € 6284-Redevance pour services rendus = -50,00 €